



REGLEMENT PARTICULIER MODERNE

14^{ème} RALLYE DU VAL D'ORAIN

20 Mai 2023

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement :	Lundi 27 Mars 2023
Ouverture des engagements :	Lundi 27 Mars 2023
Clôture des engagements :	Lundi 15 Mai 2023 (Minuit)
Parution du carnet d'itinéraire :	Samedi 13 Mai 2023
Dates et heures des reconnaissances :	Samedi 13 Mai 2023 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 Vendredi 19 Mai 2023 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Vérifications des documents le :	Vendredi 19 Mai 2023 de 16h30 à 21h00
Lieu :	Gymnase de Chaussin
Vérifications des voitures le :	Vendredi 19 Mai 2023 de 16h45 à 21h15
Lieu :	Gymnase de Chaussin
Heure de mise en place du parc de départ le :	Vendredi 19 Mai 2023 de 17h00 à 21h30
Lieu :	Gymnase de Chaussin
1 ^{ère} réunion des Commissaires Sportifs le :	Vendredi 19 Mai 2023 à 20h00
Lieu :	Mairie de Chaussin
Publication des équipages admis au départ le :	Vendredi 19 Mai 2023 à 21h45
Lieu :	Gymnase de Chaussin
Publication des heures et ordres de départ le :	Vendredi 19 Mai 2023 à 21h45
Lieu :	Gymnase de Chaussin
Départ de la 1 ^{er} Etape le (<i>Première Voiture</i>) le :	Samedi 20 Mai 2023 à 9h00
Lieu :	Gymnase de Chaussin
Arrivée de la 1 ^{er} Etape (<i>Première Voiture</i>) le :	Samedi 20 Mai 2023 à 18h00
Lieu :	Gymnase de Chaussin
Vérification finale le :	Samedi 20 Mai 2023
Lieu :	Garage GP Automobile Chaussin
Taux horaire de la main d'œuvre :	60 € TTC
Publication des résultats le :	Samedi 19 Mai 2023, ½ heure après l'arrivée du dernier concurrent
Remise des prix le :	Samedi 19 Mai 2023, ½ heure après l'affichage définitif du Rallye
Lieu :	Gymnase de Chaussin

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile du JURA organise le 14^{ème} Rallye du Val d'Orain en qualité d'organisateur administratif.

L'Association Ecurie du Val d'Orain organise le 14^{ème} Rallye du Val d'Orain en qualité d'organisateur technique.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile BOURGOGNE FRANCHE COMTE sous le numéro **18** et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro **101** en date du **03/02/2023**

Comité d'Organisation

Président : **Christophe BOURGES**

Membres : **Le bureau et les membres de l'ASA JURA**

Secrétariat du Rallye

Téléphone : **07.61.97.07.84**

Mail : asa.jura@laposte.net

Internet : www.asajura.fr

Permanence du Rallye : **Mairie de Chaussin**

Organisateur technique

Nom : **ECURIE DU VAL D'ORAIN**

Adresse : **4 rue des Frères POUSSOT – 39120 CHAUSSIN**

Téléphone : **07.61.97.07.84**

Courriel : ecurie.du.val.dorain39@gmail.com

Secrétariat du Rallye pour les concurrents

Nom : **ECURIE DU VAL D'ORAIN – RALLYE DU VAL D'ORAIN**

Adresse : **200 rue des Prés Dole – 39800 MONTHOLIER**

Téléphone : **06.69.24.67.87**

Courriel : ecurie.du.val.dorain39@gmail.com

Permanence du Rallye : **Mairie de CHAUSSIN**

Le : 19 Mai de 17h00 à 23h00 et le 20 Mai de 07h30 à 22h00

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA

1.1P. OFFICIELS

Commissaires Sportifs présidents : Josiane CHARLIEUX Licence n° 9434
Commissaires Sportifs : Joël JUGNIOT Licence n° 6813
Commissaires Sportifs : En attente Licence n°
Directeur de Course : Christian HAMON Licence n° 29685
Directeur de Course Adjoint : Philippe DREAU Licence n° 13663
Directeur de Course Adjoint aux ES : J-Paul BROTTIER Licence n° 13533

Directeur d'épreuve chronométrées ES 1/3/5 : Pierre GUELAUD Licence n° 15125
Directeur de Course Adjoint ES 1/3/5 : Pierre GODOT Licence n° 23434
Chronométreurs départ ES 1/3/5 : J-Marie TSCHOFFEN Licence n°
Chronométreurs arrivée ES 1/3/5 : Dimitri TRONCY Licence n° 222076
Médecin Chef : ES 1 / 3 / 5 Stéphanie DAZY

Directeur d'épreuve chronométrées ES 2/4/6 : Martial PEUGEOT Licence n° 236865
Directeur de Course Adjoint ES 2/4/6 : Jacky LEPEULE Licence n° 13663
Chronométreurs départ ES 2/4/6 : Jean-Yves MARICHY Licence n° 10097
..... Patrick LAPALUS Licence n° 212977
Chronométreurs arrivée ES 2/4/6 : Ludovic LARDET Licence n° 199694
Médecin : ES 2 / 4 / 6 Julie CHENUT

Directeur de Course Véhicule 00 : Philippe SOUCELIER Licence n° 30892
Directeur Administratif : Brigitte DREAU Licence n° 14505
Commissaires Techniques Responsables : Laurent QUERRY Licence n° 212893
Commissaires Techniques : Michel GUYOT Licence n° 4432
..... Michel PETETIN Licence n° 217737
Commissaires Techniques Stagiaires : Antoine DE BRETTESS Licence n°
..... Jean-François GERARD Licence n°

Véhicule Tricolore : Hubert BENOIT Licence n° 3617
Véhicule Autorité : Christophe BOURGES Licence n° 13672
Véhicule Balai : Brigitte DREAU Licence n° 14505
Véhicule info : Yvan GAILLARD

Chargé des relations avec les Concurrents (CS) : Gérard PORA Licence n° 57091
Chargé des relations avec les Commissaires : Nicole RODRIGUEZ Licence n° 30703
Chargé des relations presse : Raymond GUINCHARD Licence n° 9092
Informatique & Classement : LC CHRONO
Sécurité radio : ALT Group

En dehors des commissaires sportifs, tous les officiels sont juges de faits.

1.2P. ELIGIBILITE

Le Rallye régional du Val d'Orain compte pour :

- ✓ La Coupe de France des Rallyes 2023 Coef 2
- ✓ Le Challenge de la Ligue Régionale du Sport Automobile Bourgogne Franche Comté 2023 et le Trophée des Coéquipiers
- ✓ Le challenge ASA JURA 2023

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés devront prendre connaissance de leurs heures de convocation aux vérifications administratives et techniques sur le site de l'ASA JURA - Mail : asa.jura@laposte.net

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au rallye 14^{ème} RALLYE du VAL D'ORAIN 2023 doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le **Lundi 15 Mai 2023 (minuit)**

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à **130** voitures maximum.

3.1.3 DEMONSTRATION

Le nombre de véhicule est fixé à 10 voitures, les 10 premiers engagements reçus feront foi.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- Avec la publicité facultative des organisateurs : **325,00 €**
- Equipage 100% ASA JURA ou 5 engagements groupés : **305,00 €**
- Sans la publicité facultative des organisateurs : **655,00 €**
- Véhicules de démonstrations : **165,00 €**

Toute demande d'engagement transmis avant le 28 avril 2023 (cachet de la poste faisant foi) : 305,00€

- Sur chaque engagement il sera prélevé **5€** pour le challenge des commissaires de la Ligue Bourgogne Franche-Comté

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement, **avant le Lundi 15 Mai 2023 (Minuit)** à l'adresse suivante, (cachet de la poste faisant foi).

ECURIE DU VAL D'ORAIN – RALLYE DU VAL D'ORAIN

200 rue des Prés Dole - 39800 MONTHOLIER

Tel : **06.69.24.67.87**

Courriel : ecurie.du.val.dorain39@gmail.com

- L'organisateur remboursera, avec déduction d'une retenue variable, les droits d'engagement aux concurrents qui, pour des raisons de force majeure, n'auraient pu se présenter au départ de la compétition, sous réserve qu'une demande parvienne à l'organisateur par lettre recommandée ou par mail à l'adresse suivante :

ecurie.du.val.dorain39@gmail.com

La retenue sera :

- Aucune retenue ne sera appliquée pour les forfaits sous réserve qu'ils soient justifiés et déclarés avant l'ouverture des vérifications administratives complémentaires

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera autorisée uniquement à l'intérieur du parc d'assistance.

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

5.2P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le 14^{ème} Rallye du Val d'Orain représente un parcours de 143,40 km.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 40,00 km.

Les épreuves spéciales sont :

- **ES 1 / 3 / 5 « MOUTHIER-en-BRESSE / AUTHUME-en-BRESSE » 6.50Km.**
- **ES 2 / 4 / 6 « Les HAYS / ASNANS BEAUVOISIN » 7,00Km.**

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de : 3 passages, des contrôles seront effectués par les organisateurs et le Gendarmerie.

Ces derniers transmettront au directeur de course des dossiers pour application des sanctions prévues dans la réglementation générale des rallyes.

6.2.1P

Les reconnaissances seront ouvertes **UNIQUEMENT** du :

- **Samedi 13 Mai 2023 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00**
- **Vendredi 19 Mai 2023 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00**

Le road book est à retirer à CHAUSSIN (39120), BAR PMU « Café du Centre »

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Sur le podium d'arrivée final avec un trophée souvenir remis à chaque équipage ayant terminé l'épreuve.

- **1^{er} scratch = Engagement Rallye du Val d'Orain 2024**
- **Victoire de classe = ½ Engagement Rallye du Val d'Orain 2024**

Les prix ne sont pas cumulables